Appel à contributions

***Les mots de l’agronomie – Histoire et critique***

Ouvrage collectif sur le vocabulaire et les concepts utilisés en agronomie / par les agronomes francophone(s)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Coordination : Pierre Morlon[[1]](#footnote-1)**

**Composition actuelle du Comité Editorial** (ci-dessous CE) **[[2]](#footnote-2) : Annie Antoine, Gilles Denis, Nathalie Jas, Jean-Paul Legros, Pierre Morlon, Didier Picard, Dominique Poulain, Jean Salette**

***Ouvrage publié en ligne, avec accès gratuit :***

<http://mots-agronomie.inra.fr/>

1. Un constat et les objectifs qui en découlent :

**L’agronomie est, dans de nombreux pays dont la France, un domaine où se fait cruellement sentir le manque de profondeur critique, appuyée sur l’histoire** : trop d’agronomes sont incultes par manque de racines ! Or les débats actuels sur l’agriculture font presque tous référence au passé, et les controverses anciennes éclairent celles de maintenant. Deux exemples :

- Les débats sur la « Révolution Verte » ou les OGM font appel aux mêmes types de questions que, il y a 200 ans, celui sur la jachère : quelle durée est-elle nécessaire pour juger d’une nouvelle technique en agriculture ? A quoi et à qui sert-elle (quels groupes sociaux peuvent l’appliquer ou en sont bénéficiaires) ? L’agriculture doit-elle être « naturelle » ?

- Les normes pour les bâtiments d’élevage ou le Code de bonnes pratiques agricoles, édictés pour éviter la pollution des eaux par les composés azotés, ont pu être perçues ou présentées comme des nouveautés inventées par les « écolos ». Or, pour l’essentiel, elles reprennent des recommandations agronomiques déjà énoncées en partie par Bernard Palissy au XVIe siècle et totalement explicitées vers 1900[[3]](#footnote-3), qui avaient été oubliées ou occultées pendant quelques décennies...

Mais où donc les agronomes en formation ou en exercice peuvent-ils trouver de quoi combler ce manque ? Dans ce domaine, aucun ouvrage ne permet de trouver, non seulement « la bonne » définition - lorsqu’il y en a une, ce qui n’est pas toujours le cas ! - ou les différentes acceptions actuelles, parfois contradictoires, des termes, mais aussi d’où viennent-ils, comment ils ont évolué, à quels débats ils donnent ou ont donné lieu, quelles ont été dans le temps leurs relations avec d’autres… L’objectif principal des *Mots de l’agronomie* est de **mettre en perspective critique (sur base historique, chaque fois que nécessaire) chaque terme ou concept : d’où vient-il ? Dans quel contexte, pour quel usage a-t-il été créé ? A quels débats et controverses a-t-il donné (et donne-t-il encore) lieu ?** Dans le détail : quand et avec quel sens est-il apparu, dans quel contexte (à la fois social, technique, scientifique : connaissances, théories, écoles de pensée), pour quelle(s) utilisation(s) ? Quelles filiations et relations entre concepts ? Comment son contenu et ses utilisations ont évolué par la suite, du fait de ses créateurs et d'autres utilisateurs ? Ce qui exige de citer précisément les textes « fondateurs » lorsqu’il y en a (voir annexe 4 : quelles sources utiliser ?).

**L’exposé des débats et controverses (et de leurs enjeux pratiques, scientifiques, sociaux, économiques, idéologiques...) est central dans ce Dictionnaire**. Cela concerne non seulement les concepts, mais aussi les objets matériels et les techniques : l’histoire des mots qui les désignent ne peut se passer de celle des conceptions que les hommes en avaient à chaque époque. **Cela ouvre à des points de vue différents, voire contradictoires** et à des articles présentant un point de vue provocateur ou « politiquement incorrect », sous réserve d’être affichés comme tels et d’être honnêtes dans la présentation des faits et des arguments, ce dont le CE sera juge. L’exigence scientifique n’exclut ni les vérités qui dérangent, ni l’humour.

**Il est souhaitable d’avoir ce que les anglophones appellent *controversial prospect***, c’est à dire des thèmes de possibles débats à venir.

On sera enfin attentif aux différences d’usage entre régions ou entre groupes sociaux ou professionnels, et aux malentendus qu’elles ont pu ou peuvent encore provoquer.

2- Les destinataires

D’abord les enseignants, étudiants et élèves des établissements d’enseignement agronomique et agricole (supérieur et secondaire).

Plus généralement, tous les agronomes désireux de prendre un peu de recul par rapport aux concepts qu’ils emploient et à ce qu'ils impliquent dans leur activité, ou simplement curieux de l’histoire de leur spécialité.

Les historiens et les géographes étudiant l’agriculture et le monde rural : les premiers trouveront dans cet ouvrage des clés de lecture et d’interprétation des documents anciens, les seconds des aides pour bien nommer et interpréter chaque réalité locale.

Enfin toute personne s’intéressant, à quelque titre que ce soit, à un aspect ou à un autre de l’activité agricole ou du vocabulaire qui la décrit.

**Le CE aura une exigence de clarté et de lisibilité pour ces différents publics.**

3. Le champ couvert : quels termes ?

Dans l’état actuel du projet, celui-ci se limite à l’**agronomie entendue comme technologie** (science de l’action de l’homme sur des objets de nature) **des productions végétales**. Cette limitation n’a pas de raison autre que pratique ; nous n’excluons pas de publier des articles hors du domaine défini mais pour lesquels le Comité Éditorial estimerait avoir les compétences. Et rien n’interdit à des collègues d’étendre le projet à d’autres domaines... A l'intérieur de celui défini, aucun terme n’est *à priori* exclu. Nous donnons en annexe 1 une liste provisoire, **non limitative**, de termes et concepts susceptibles de faire l’objet d’un article.

La rédaction fera appel aux **points de vue d’autres disciplines**. Cette multiplicité de points de vue et d'éclairages peut être obtenue, soit par une rédaction à plusieurs mains du même article, soit par des articles séparés écrits par des personnes différentes, et qui seront regroupés au fur et à mesure de leur mise en ligne dans un dossier consacré au terme ou concept en question.

Les termes et concepts analysés sont ceux utilisés en agronomiefrancophone. Mais on en donnera et **discutera les équivalents ou traductions dans d’autres langues**, au moins en anglais. Et, pour ceux venant d’autres langues il faudra évidemment « remonter » aux originaux : on ne peut, par exemple, parler des jours disponibles pour les travaux des champs sans remonter à l’allemand *verfügbare* *Tage*, ni de cultures intermédiaires pièges à nitrates sans se référer à l’anglais *catch-crop*... Historiquement, les traductions d’auteurs latins ont été les premiers ouvrages d’agriculture diffusés en langue française ; au XVIIIe siècle on s’est beaucoup inspiré des Anglais et, au XIXe, les Allemands comme Thaër et Liebig, traduits en français, ont eu une influence considérable...

3. Structure et forme

Tous les termes ne se prêtent pas au même type d'article, et par ailleurs certains contributeurs (individus ou collectifs) ne pourront pas couvrir la totalité de ce qu’un terme ou concept peut mériter. Outre des articles synthétiques « complets », nous acceptons donc des articles centrés sur un message particulier - toute personne souhaitant faire passer à un large public un message du domaine de l’agronomie peut nous contacter et nous verrons avec elle s’il est possible de construire sur ce message un article correspondant aux objectifs de l’ouvrage.

3.1. Texte principal

Celui-ci doit être le plus court possible ; le volume accepté dépendra de la richesse de l’histoire du terme traité et de l’intérêt du texte proposé[[4]](#footnote-4).

**A** **Chaque article commence par au moins une définition actuelle opérationnelle** et utile pouvant être, suivant les cas, rédigée(s) par les auteurs de l'article ou reprise(s) d'un autre document (définition originale des créateurs du concept, consensus entre spécialistes, texte réglementaire...).

**B** Le **développement** qui suit explique, commente, critique ou justifie... cette ou ces définitions, en **traitant les questions listées dans le § 1 de cet appel.** L’ouvrage n’a d’intérêt que s’il apporte un plus par rapport aux nombreux dictionnaires et encyclopédies existants, qu’ils soient généraux, tels l’*Encyclopedia universalis*, étymologiques et historiques, tel le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* d’Alain Rey, ou encore agricoles ou agronomiques tel le *Larousse agricole*, sans compter Wikipedia et les glossaires consultables sur le Web ! Il ne s’agit pas non plus de se substituer à un cours d’agronomie. Cela signifie qu’une simple définition, aussi « bonne » soit-elle, ou un exposé descriptif des phénomènes ou de la technique, aussi précis soient-ils, ne seront retenus que s’ils font partie d’un article répondant à ces questions.

**Ce développement sera illustré**. Les figures, tableaux, photos, vidéos… Ces illustrations devront être fournies en fichiers séparés, d’une qualité suffisante pour la reproduction, et **accompagnées des autorisations de reproduction chaque fois que nécessaire**.

**C** Chaque article se termine par la liste des références des publications citées (**voir l’annexe 2 pour la forme des citations et références**). Chaque fois que le texte intégral d’une publication est accessible gratuitement en ligne, on en indiquera l’URL.

3.2. Hors-texte et annexes

Des compléments divers (accessibles par des liens hypertextes) peuvent être ajoutés en annexes : longues citations ou développements sur des points particuliers intéressants mais ne justifiant pas d’être dans le texte principal ; illustrations ne nécessitant pas ou ne pouvant pas être vues en même temps que le texte, par exemple vidéos. Leur volume n’est pas limité, mais doit être justifié par leur intérêt.

Les seules notes admises sont les renvois à des pages Internet, qui sont regroupés en fin de page sous le titre « Pour en savoir plus ».

4. Modalités de travail et processus de validation

Chaque article sera rédigé et signé par une ou plusieurs personnes, suivant un processus coordonné par le Comité Éditorial.

1- Les personnes ou équipes projetant de travailler sur un terme ou concept s’adressent au Comité, en précisant si possible la façon dont elles envisagent de le faire.

2- Le CE leur indique les personnes qui se sont proposées sur le même terme ou sur des termes ayant avec celui-ci des relations pouvant impliquer une rédaction coordonnée, et leur transmet tous documents utiles en sa possession ; si besoin est, il suit et conseille la rédaction et joue le rôle de coordinateur entre articles (éviter les recouvrements, faire les renvois d’un article à un autre…).

3- Il reçoit les textes rédigés, suggère ou demande des améliorations ; en fin de compte, en faisant si besoin est appel à des experts extérieurs, il accepte les articles jugés satisfaisants, les critères finaux d'acceptation étant, outre bien sûr le **sérieux de l'information**, la **lisibilité** pour différents publics et l'**adéquation à l'objectif principal de l'ouvrage** qui est de conduire le lecteur à prendre du recul critique par rapport à ce qu'il entend ou lit habituellement, par rapport à ce qu'il sait ou croit savoir, par rapport à ce qu'il fait s'il est agronome - un article qui ne ferait que concurrencer Wikipedia ou le Larousse agricole n'ayant pas lieu d'être ici. Dans le détail, le CE se prononce selon les réponses aux questions :

- La définition proposée est-elle à la fois opérationnelle et cohérente avec l’histoire et l’argumentation ?

- Les sources examinées sont-elles à la fois adéquates et suffisamment larges ?

- L’analyse de ces sources permet-elle de faire ressortir clairement les évolutions, les points de vue, les débats et controverses, y compris dans leurs conséquences actuelles ?

- Le style est-il clair et agréable à lire ?

- En synthèse, l’article permet-il de « voir clair », de prendre du recul... ?

**Amélioration d’articles acceptés**

L’acceptation d’un article par le CE et sa mise en ligne ne le rendent pas intangible et immuable : il peut toujours être amélioré, toute modification sur le fond étant soumise au Comité Éditorial.

Tout article peut aussi être complété par une page de commentaire ou par un autre article donnant un point de vue différent sur le même terme, le tout étant regroupé dans un dossier.

**Certaines rubriques hors texte (« autres langues ») sont appelées à être complétées progressivement par la communauté des lecteurs.**

5. Publication et aspects juridiques

L’édition en ligne se fait progressivement, au fur et à mesure de l’acceptation des articles par le CE. L’accès est libre et gratuit ; **les auteurs ne perçoivent donc pas de droits d’auteur** ; ils signent avec l’INRA un contrat de cession de droits (reproduit en annexe 3 de cet appel), dans lequel l’INRA leur rétrocède ces droits, ce qui leur donne **la possibilité de réutiliser ailleurs leurs textes**.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Annexe 1 : liste provisoire (non limitative) de termes

**Seuls quelques noms d’outils, d’espèces cultivées et de maladies ou parasites des plantes figurent ici, mais tous peuvent entrer dans l’ouvrage ;** *les termes nommant des choses disparues ou en désusage dans leur acception agronomique sont en italiques.*

Abri

Absorption racinaire

Absorption foliaire

Acclimatation

Acre

Adaptation

Ados, adosser

Adventice

Agent pathogène

Agrégat, élément structural

Agriculteur

Agriculture

Agriculture biologique

Agriculture comparée

Agriculture de conservation

Agriculture de précision

Agriculture intégrée

Agriculture raisonnée

Agroécologie

Agroécosystème

Agroforesterie

Agrométéorologie

Agronome, agronomie

Agrophysiologie

Agrosystème

Agrume

Alimentation des cultures

Allélopathie

Allogamie, autogamie

Allotement des parcelles dans l’exploitation

Alternatif, alternativité

Amélioration culturale

Amélioration foncière

Amélioration variétale

Aménagement

Amendement

Ammonitrate

Analyse de plante

Analyse de terre

Analyse de variance

Anguillule (voir : nématodes)

Approvisionnement en eau

Aptitude (culturale, d’un sol)

Arachide

Arable

Araire

Arboriculture

Argile, argileux

Aride

Arrosage : voir irrigation

Asphyxie des racines

Assainissement

Assec

Assimilation chlorophyllienne

Assolement, sole

Atelier de production

Autofécondation

Autonomie par rapport aux intrants

Auxiliaire (faune), contre-parasites

Avertissements agricoles

Azote dans les végétaux

Bande enherbée, bande tampon

Banque de gènes

Banque de graines (du sol)

Bases échangeables

Bassin d’approvisionnement

Bassin de culture

Bassin versant

Battance (d’un sol)

Batteuse

Bêche, bêchage

Besoins (en eau, en éléments nutritifs) d’une culture

Bilans de l’azote : prévisionnel, apparent

Bilan de rayonnement

Bilan hydrique

Billon, billonnage, culture sur billons

Binage, biner

Bioagresseur

Biodisponibilité /échangeabilité

Biodiversité

Biodynamie

Biologie du sol

Biomasse (végétale, microbienne)

Biométrie

Blé

Boisseau

Bonnes conditions agricoles et environnementales

Bonnes pratiques agricoles

Bordure de champ, effet de bordure

Bouture, bouturage

BRF (Bois raméal fragmenté)

Brise-vent

Brûlis

Buttage

Calendrier cultural

Capacité au champ

Capacité de rétention

Carence

Carie (maladie)

Cartographie agronomique

C3 / C4 (plantes)

CEC

Céréale

Champ

Chaintre

Chantier de travail agricole

Chanvre

Charbon (maladie des végétaux)

Charrue

Chaulage

*Chaumage,* chaume, *chaumer*

Chlorose

CIPAN

Classification des sols

Climat

C/N (rapport : dans les plantes, le sol)

Coefficient apparent d’utilisation de l’azote

Cohésion (d’un sol)

Colmatage

Compaction

Compétition

Complexes : absorbant, argilo-humique

Comportement agronomique

Composantes du rendement

Compost

Conductivité hydraulique du sol

Conduite des cultures

Confort hydrique des plantes

Connaissances locales ou paysannes

Conservation des sols

Consommation de luxe

*Consommer, consommé*

Contrainte (agronomique, naturelle)

Conversion de l’énergie solaire

Cosse, *cossu*

Cotonnier

Couche-limite

Couvert végétal

Couverture du sol

Couverture (effet de)

Couverture (apport en)

Croisement

Croissance végétale, végétative

Croissance (substance de)

Croûte

Culture (travail du sol, plante cultivée)

Cultures associées, intercalées,...

Culture attelée

Culture dérobée

Culture hors-sol

Cultures pluviales

Cultures spéciales

Culture sur brûlis

Cultivar

Cultivateur

Cycles biogéochimiques (H2O, C, N, etc)

Cycle cultural

Cycle de Krebs

Cycle végétatif

Déchaumage

Déchausser

Décision technique

Décompactage

Déficit hydrique

Déficit de saturation de l’air

Défriche-brûlis

Défricher, défrichement

Défoncement, défoncer

Dégradation des sols

Degré-jour

Délai de retour

Démariage

Dénitrification

Densité apparente (du sol)

Densité de semis

Dépérissement

Dépiquage

Déprimage, déprimer (une prairie)

Désertification

Désherbage, désherber

*Dessaisonner, dessoler*

Détourer

Développement, stades de développement

DHS (distinction, homogénéité, stabilité)

Diagnostic agronomique

Diagnostic foliaire

Diagnostic floristique (prairies)

Différables (travaux agricoles)

Dilution de l’azote

Dispositif expérimental

Dominance (différentes acceptions)

Dormance

*Dragées*

Drainage

Dry-farming

Échaudage

Echelles

Écimage

Éclaircir, éclaircissage

Écobuage

Écophysiologie

Écroûtage, écroûter

Effet de bordure

Effet de serre

Effet d’oasis

Effet précédent

Effet tranchée

Efficience d’interception du rayonnement

Efficience de conversion de l’énergie

Efficience de l’eau, efficience de transpiration

Élaboration du rendement

Élément nutritif]]

Élément minéral

Éliciteur

Emblaver

Émotter

Engrais

Engrais vert

Ennemi des cultures

Enquête agronomique

Enracinement

Ensiler, ensilage

Entre-noeud

Épeautre

Épi, épier, épiaison

Épigénétique

Érosion

Érosion génétique

Essai

Essarter, essartage

Escourgeon

État du milieu

Étiolement

Étude fréquentielle

ETP, ETM, ETR,...

Évolage

Excès d’eau

Excreta racinaires

Expérimentation

Expérimentation-système

Exposition

Extension

Extirpateur

Façon culturale

Facteur limitant

Faim d’azote

Fatigue du sol

Faune du sol

Faux-semis

Ferme de (à) références

Ferme-modèle ou pilote

Fertilisation

Fertilité

Fixation symbiotique

Flétrissement

Foin, fanage, fenaison

Foisonner, foisonnement

Fonctionnement du couvert végétal

Fonction de pédotransfert

Fonds

Fonte des semis

Fourrage

Fourrière ou tournière

Fractionnement de l’azote

Franc, franche (terre ; arbre)

Friche, défricher

Fruit, fructifier, fructification

Fumier, *fien*

Fumure

Fusariose

Gazon

Gelée de printemps

*Génération spontanée*

Génotype

Gerbe

Germination

Gley, pseudo-gley

Grande culture

Granulométrie

Greffe, greffer, porte-greffe

Grenaison

Guéret

Gypsage

Haie

Hanneton

Haute Valeur Environnementale (HVE)

Hectare

Helminthosporiose

Herbicide

Herse, hersage

Hétérosis

Histoire culturale

*Hivernage*

Horizon

Hormone végétale

Hors-sol

Horticulture

Houe

Humidité du sol

Humus

Hybride

Hydraulique agricole

Hydromorphie

Idéotype variétal

Immobilisation

Indicateur

Indice d’aridité

Indice de fréquence de traitement

Indice de récolte

Indice foliaire

Innovation technique

Inoculation, inoculer, inoculum

Intensif

Intensification écologique

Interaction génotype-milieu

Interculture

Irrigation / arrosage

Isohydrique, anisohydrique (plantes)

Itinéraire physiologique

Itinéraire technique

Jachère, jachérer

Jardin, jardinage

Jours disponibles pour les travaux des champs

Labour, labourer

Labourable

Laboureur

Légume, légumineuse

Lessivage

Levée, lever

Libération lente, libération contrôlée

Limon

Litière

Lixiviation

Loi du minimum

Loi de restitution

Lot de parcelles, de culture

Lutte biologique

Lutte intégrée

Lutte raisonnée

Luzerne

Lysimétrie

Machinisme

Maïs

Maîtrise de l’eau

Maladies des plantes

Manioc

*Mars*

Matière organique du sol

Matière sèche

Mauvaise herbe

Mécanisation

Méthode Coïc

Microclimat

Microbes (microfaune et flore) du sol

Mil

Mildiou

Milieu naturel

Milieu physique

Minéralisation

Minimum (loi du)

Mise en valeur (d’un terrain, d’un milieu)

Modèle (divers usages et acceptions)

Modélisation

Monoculture

Monter, montaison

Morcellement parcellaire (conséquences agronomiques)

Motte

Mouillère

Mulch

Multifonctionnalité de l’agriculture

Multiplication végétative

Mycorhize

Nématodes

Nielle

Nitrification

Nomenclatures vernaculaires des sols

Non-labour

Nouer, nouaison

*Novale, terre novale*

Nutrition azotée

Objectif de rendement

Oïdium

Oléagineux

Oligoéléments

Opération culturale, technique

Organisation (de l’azote)

Outil d’aide à la décision

Paille, paillage, paillasson, menues pailles

Palissade, palissage, palisser

Paquet technologique

Parasite, parasitoïde

Parcage

Parcelle

Parcelle-guide

Parcours

Pathosystème

Pâtis

Pâture, pâturage

Paysage

Pédoclimat

Pédologie

Pépinière

Performance agronomique

Permaculture

Pesticide

Peuplement végétal, cultivé

pF

pH du sol

Phénologie

Photopériode, photopériodisme, photosensible

Photosynthèse

Phyllochrone

Phytophage / herbivore

Phytosanitaire

Phytotechnie

Phytotoxicité

Piétin

Pincer, pincement

Plan de fumure

Plan d’expérience

Planche, plate-bande

Plant, plante, planter

Plantes améliorantes

Plantes épuisantes, salissantes

Plantes indicatrices

*Plantes racines*

Plante sarclée

Plantes tinctoriales

Plantes transgéniques

Plasticité (sol, plantes...)

Point de flétrissement permanent (PFP)

Pollinisation

Pollution

Pomme de terre

Porosité

Portance

Potentialités

Potentiel de croissance

Potentiel hydrique

Pourriture (grise, noble,...)

Pouvoir évaporant de l’air

Pouvoir germinatif

Prairie

Prairie artificielle

Pralinage

Pratique

Pratiques locales /paysannes

Précédent

Précocité

Préparation du champ

Pression de sélection

Pré-verger

Prévisions météorologiques

*Principe*

Printanisation

Processus de production

Productivité

Profil cultural

Profil hydrique

Progrès technique

Prophylaxie

Protéagineux

Protection des végétaux

Protection intégrée, production intégrée

Prototypage

Pseudo-labour

Puceron

Pulvériseur / pulvérisateur

Pureté spécifique, variétale

Quintal

Quotient photothermique

Racine

Raccourcisseur de paille

Raie, dérayure, *rayon*, *rayonner*

Raison, rationnel, raisonné...

Rasette

Rattrapage

Ravageur / déprédateur / peste

Rayonnement intercepté, absorbé

Rayonnement photosynthétiquement actif

Référence technique, référentiel

Régime hydrique

Règle de décision

Régulateur de croissance

Régulation stomatique

Rémanence

Remembrement

*Remuer* : voir labour, fanage

Rendement

Repiquage

Repos (de la terre)

Réserve utile, facilement utilisable RU, RFU

Résistance / sécheresse, froid, maladies, parasites, herbicides, insecticides, fongicides...

Respiration des végétaux

Ressources génétiques

Ressuyée (terre), ressuyage

Rétrogradation

Révolution fourragère

Révolution verte

Rhizosphère

Riz, rizière, riziculture

Rotation des cultures, succession culturale

Rotation-cadre

Rouille (maladie)

Roulage, rouleau

Routine

Rusticité, rustique

Saison (diverses acceptions)

Salinité

Santé des plantes

Sarcler, sarclage

Sarrasin

Saturé, saturation

Savoirs locaux

Sécheresse

Sélection

Sel, Sels minéraux

Semelle de labour

Semence

Semis, semaille, semence

Semis direct

Semis à la volée, en lignes

Semis sous couvert

Sénescence

Sensibilité du suivant

Septoriose

Séquestration du carbone

Serre, serrer

Seuil de tolérance

Sève

Sillon

Silo

Situation culturale

*Sociétés d’agriculture*

Sol

*Sombre, somar, semor* : voir jachère

Somme des températures

Sorgho

Source/puits

Sous-solage

Stabilité structurale

Stade de développement

Statistique

Steiner (méthode)

Stimulation des défenses naturelles

Stock semencier du sol

Structure du couvert

Structure du sol, état structural, dégradation structurale

Substance de croissance

Succession de cultures

Suivi d’exploitation

SCE (Surface de compensation écologique ou Surface avec couvert environnemental)

Surface foliaire

Surpâturage

Système de culture

Systémique

Taille, tailler

Talle, taller, tallage

Tarière

Taupin

TCS, TCSL

Télédétection

Témoin

Température de base

Temps thermique

Terrain, terroir

Terrasse

Terre

Terres cultivables

Terres labourables

Terreau

Territoire

Terroir

Texture du sol

Tolérance / sécheresse, froid, maladies, parasites...

Tour de plaine

Toxicité aluminique

Trait de vie d’une espèce

Traitement

Trèfle

*Trémois*

Triticale

Tritordeum

Typologie d’exploitations

Valeur culturale

Variété, pureté variétale

Variétés locales

VAT (valeur agricole et technologique)

Vecteur (insecte)

Végétation, végéter

Ver

Ver de terre

Vernalisation

Verrouillage technologique

Versoir, *oreille*

Vigueur

Vigueur hybride

Viticulture

Vocation (d’un sol, terrain, région...)

Vulgarisation

Xénobiotique

Zéro de végétation

Zonage

Annexe 2 : Normes pour les citations et références bibliographiques

**Ne pas oublier d’indiquer les URL (adresses Internet) des textes ou ouvrages accessibles en ligne**

Tout d’abord, les siècles sont indiqués comme suit : **XIXe** siècle.

1°) Citations

1.1. Citations textuelles

Les citations textuelles sont entre guillemets français **«  »**. Les coupures sont indiquées par des points de suspension entre parenthèse **(...)** ; les précisions ou commentaires éventuellement rajoutés entre crochets **[]**.

Les citations en français sont normalement en caractères droits, les italiques étant réservés pour les textes ou mots dans une langue étrangère ou en ancien français. MAIS respecter les ornementations (gras, italique, souligné...) du texte original, lorsqu’elles mettent en relief des mots ou de courtes expressions.

Les courtes citations peuvent être incluses dans une phrase du texte. Celles de longueur moyenne constituent des alineas séparés. Celles très longue, si leur présence se justifie, vont en annexes (accessibles par lien hypertexte).

1.2. Résumé ou paraphrase

Pas de guillemets (sauf pour des passages repris textuellement).

Respecter non seulement les idées et les concepts de l’auteur, mais aussi son vocabulaire : l’utilisation de tout autre vocabulaire doit être signalée par une phrase comme par exemple « ce qu’on appelle maintenant ... » ou « ce que Untel nomme ... ».

1.3. Traductions

Lorsque l’on traduit ou cite des traductions, on donnera le terme ou le passage en langue originale, chaque fois que cela est utile, en particulier lorsque celui-ci peut être interprété ou traduit de diverses façons.

2. Références bibliographiques

Un peu d’humour ne faisant pas de mal, certains exemples ci-dessous sont pris ou inspirés du désopilant « *Cantatrix sopranica* » de Georges Perec...

2.1. Appel de référence dans le texte

La structure de base est : (A) Nom de l’auteur, (B) date, (C) le cas échéant, numéros des pages ou du chapitre. Rien de plus.

**A-**  S’il y a 2 auteurs, mettre les 2 noms avec **et** ou **&** entre les deux, par ex. : Sornette & Billevesée. S’il y en a trois ou plus, on ne met que le premier suivi de l’abréviation ***et al***. (latin *et alii* = et autres).

Pas de prénom. Deux exceptions : pour distinguer des homonymes ayant vécu à la même époque, et lorsqu’il est d’usage de nommer un auteur avec son prénom (par ex. Olivier de Serres).

**B-** **Rééditions** : Si l’édition consultée est une xème édition faite du vivant de l’auteur, indiquer simplement sa date – et préciser le numéro de l’édition dans la référence complète à la fin. S’il s’agit d’une réédition postérieure à la mort de l’auteur, mettre d’abord entre crochets la date originale, puis sans crochets celle de l’édition consultée, par ex. : Jules César, [52 av. J.C.] 1984.

Si la date originale n’est pas connue avec certitude, la faire précéder de l’abréviation ***ca.*** (latin *circa*), par ex. : De Beaumanoir P., [*ca*. 1280-83] 1899, en réservant l’abréviation v. pour les numéros des vers d’un texte comme le *Roman de la Rose*.

**C-** S’il s’agit d’un livre ou gros article, numéro(s) de la (des) page(s) ou du chapitre d’où la citation ou l’information est tirée.

2.2. Liste de références en fin d’article

2.2.1. Ordre des références

Ordre alphabétique de l’auteur principal. Les noms à particules (de, von...) suivent les normes du pays de l’auteur cité (voir : <http://www.cndp.fr/crdp-lyon/IMG/pdf/BE3AUTEUR.pdf>, pages 3 à 6).

Si plusieurs textes d’un même auteur : ordre chronologique. Mettre d’abord tous les articles signés par l’auteur seul puis, par ordre alphabétique du 2è auteur, ceux co-signés.

2.2.2. Structure (exemples)

Article de revue :

Else K., Evire A., 1974. 45-years tomato throwing on singers. Observations on half a case. *Am. J. Allegrol*., 43, 234-247.

Livre :

Sturm U., Drang F., 1973. *Musikalische Katastrophe*. DeGruyter, Berlin, 444 p.

Chapitre de livre multi-auteurs :

Beulot A., Rebeloth B., Dizdeudayre C.D., 1998. The Hyperthalamus. In : V. Cointreau & M. Brizard (eds), *Brain designing*. CNRS, Paris, p. 278-325.

Cas particuliers :

Réédition postérieure à la mort de l’auteur :

Cobarruvias S., [1611] 1984. *Tesoro de la lengua Castellana o Española. Primer Diccionario de la Lengua*. Ed. fac-simil, Turner, Madrid-México, 1093 p.

Annexe 3 : Modèle de contrat de cession de droits

Transfert de droits d’auteur

**Titre(s) du ou des article(s) :**

**Auteurs du ou des article(s) :**

**Coordonnées de l’auteur principal :**

Les droits d’auteur du ou des article(s) ci-dessus référencé(s) sont par le présent acte transférés à l’INRA. Cette cession prendra effet à partir de la date d’acceptation du ou des article(s).

Le transfert de droits recouvre l’ensemble des droits patrimoniaux de reproduire, représenter, adapter en tout ou partie et donc diffuser, distribuer ou vendre l’article, sous toutes formes.

Cette cession de droits porte tant sur le support papier que sur tout support électronique.

Ce transfert s’inscrit ainsi pour une valorisation sous toute forme, commerciale ou non commerciale notamment via une diffusion électronique directe ou indirecte, réimpressions, traductions en toutes langues, reproductions photographiques, fichiers électroniques (on-line ou autre), ou n’importe quelle reproduction ou représentation de nature similaire.

Ce transfert est réalisé pour tous pays, tout domaine de valorisation, et tout le temps que durent les droits patrimoniaux sur l’article en tant que propriété littéraire.

En contrepartie de la cession des droits d’exploitation sur le ou les article(s), l’auteur bénéficie d’une concession non exclusive portant sur la reproduction et la représentation. Cette concession de l’éditeur INRA à l’auteur autorise donc une diffusion sous toute forme commerciale ou non commerciale notamment via une diffusion électronique directe ou indirecte.

Cette concession est toutefois conditionnée par l’expression des mentions suivantes dans toute reproduction ou représentation, qu’elle soit directe ou indirecte :

* la mention de la propriété du droit d’auteur à l’INRA (© INRA (suivi de l’année de la première publication figurant sur l’édition réalisée par l’INRA))
* la mention que la première édition est disponible sur le site des « mots d’agronomie », (« la première publication originale est disponible sur le site <http://mots-agronomie.inra.fr> » ou « The first original publication is available at <http://mots-agronomie.inra.fr> »

L’auteur garantit que cette contribution est une œuvre originale dont il détient tous les droits d’auteur afférents, et que l’INRA aura ainsi la jouissance pleine et entière des droits cédés. L’auteur garantit que le ou les article(s) ne contien(nen)t aucun emprunt à une œuvre de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d’engager la responsabilité de l’éditeur. Dans le cas contraire d’emprunt à des œuvres non tombées dans le domaine public, l’auteur fournira à INRA les autorisations signées des titulaires des droits de ces œuvres.

En cas de différend issu du présent contrat, les lois françaises sont applicables.

Toute instance juridictionnelle sera présentée devant les seuls tribunaux français compétents.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date :  Nom et signature de l’auteur principal : |  | Date :  Pour l’INRA, le Chef du Département SAD, |

Annexe 4 : Quelles sources utiliser ?

Sur quelle période ?

**Jusqu’où remonter dans le temps ?** Jusque là où c’est utile pour le propos de l’article... Dans certains cas, ce peut être la fin du XXe siècle (attention cependant : avant que le terme actuel ne soit forgé, il pouvait y avoir des idées ou des connaissances sur ce qu’il désigne et qui pouvait porter d’autres noms). A l’opposé, dans d’autres cas, il faut remonter jusqu’à l’Antiquité, les textes agricoles de Caton, Columelle, Pline l’Ancien, Varron, Virgile, *et al*., ayant « nourri » des générations d’auteurs jusqu’au XIXe siècle (mais attention : dans la traduction de ces textes, le vocabulaire utilisé est celui du traducteur).

Dans l’autre sens, **jusqu’à maintenant** - sauf pour des articles portant sur une période historique révolue.

Il vaut mieux limiter dans le temps l’étude à une période cruciale concernant les idées, les connaissances, les controverses, en balayant de la façon la plus exhaustive possible la littérature de cette époque (ou la concernant), plutôt que de « picorer » çà et là à différentes époques des textes dont on ignore le contexte, les antécedents et l’influence !

Le plus souvent, une seule personne ne sera pas en mesure à la fois d’exploiter la littérature ancienne et d’exposer les enjeux des débats actuels : de nombreux termes devront donc être traités par plusieurs personnes – éventuellement dans des articles séparés - ce qui aura l’avantage de croiser des regards différents.

Quelle étendue géographique ?

**Toute l’étendue de la francophonie**. Les français ont souvent des oeillères qui les empêchent de voir ce qui se passe chez leurs voisins mais, pour ne donner qu’un exemple, que serait une histoire de l’agronomie qui ignorerait les travaux faits à Genève autour de 1800 ?

Quels documents ?

Il conviendra d’exploiter non seulement la littérature scientifique institutionnalisée (revues scientifiques, communications, ouvrages), mais les documents d’enseignement et de vulgarisation ; par exemple, sous la IIIe République en France, la lecture des textes sur l’agriculture dans les manuels d’école primaire - enseignement donné à des millions de petits écoliers - est extrêmement instructive et réserve bien des surprises !

L’approche historique est à rédiger en fonction de l’objectif de l’ouvrage : il ne s’agit ni d’écrire un traité d’histoire, ni de présenter seulement ou principalement le résultat de recherches « pointues », mais de fournir les éléments permettant :

- aux agronomes de prendre un recul critique sur leurs concepts et théories (dégager l’histoire des idées et en particulier les controverses ou différences entre écoles de pensée) ;

- aux historiens de comprendre le sens exact des termes qu’ils rencontrent dans les textes anciens ;

- et au grand public de mettre en perspective les débats actuels.

Il est très souhaitable de citer textuellement les passages essentiels ou les plus significatifs des auteurs mentionnés (les citations dans le corps de l’article doivent être courtes, mais on peut en mettre de beaucoup plus longues en annexes).

Nous visons des publics divers dont beaucoup n’ont pas accès aux actes de colloques et encore moins aux rapports de recherche. Sauf si ces documents sont en libre accès sur Internet, il faut donc, chaque fois que possible, éviter de les citer et préférer de la littérature plus accessible.

**Chaque auteur veillera à obtenir les autorisations de reproduction nécessaires**. Le CE se réserve le droit de refuser d’inclure toute illustration (figure, photo...) dont l’auteur ne peut fournir l’autorisation de reproduction.

1. [pierre.morlon@dijon.inra.fr](mailto:pierre.morlon@enesad.inra.fr), INRA-CESAER, B.P. 87999, 21079 Dijon cedex, tel 06 78 59 81 17. [↑](#footnote-ref-1)
2. [annie.antoine@uhb.fr](mailto:annie.antoine@uhb.fr), gilles.denis@univ-lille1.fr ; nathalie.jas@ivry.inra.fr ; "Jean-Paul LEGROS" <afsol.legros@orange.fr> ; [didier.picard@grignon.inra.fr](mailto:didier.picard@grignon.inra.fr); [poulain@agrocampus-ouest.fr](mailto:poulain@agrocampus-ouest.fr) ; jean.salette@angers.inra.fr . [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir http://www.inra.fr/dpenv/sommrc33.htm#morlon [↑](#footnote-ref-3)
4. Dans la mesure où cela ne brise pas une cohérence en séparant des choses qui doivent aller ensemble, il est préférable de faire deux (ou plusieurs) articles courts sur des points précis (termes ou concepts, problèmes...) qu’un seul article très long. L’idéal est de ne pas dépasser 15000 caractères, espaces compris, pour un article (sans compter les annexes). Du point de vue du travail de rédaction, cela permet de faire les choses par étapes et de ne pas attendre d’avoir tout achevé pour publier. [↑](#footnote-ref-4)